

SESSION DE SEPTEMBRE 2008

Objets traités par le Grand Conseil

➤ Séance du 2 septembre 2008

➤ Séance du 3 septembre 2008

Séance du 2 septembre 2008

ELECTIONS JUDICIAIRES

Est élue au poste de magistrate de l'ordre judiciaire (Présidente du Tribunal de district de Neuchâtel), au premier tour du scrutin, par 76 voix: M^{me} Corinne Jeanprêtre.

Est élu au poste de magistrat de l'ordre judiciaire (Président du Tribunal du district du Val-de-Ruz), au premier tour du scrutin, par 97 voix: M. Alexandre Seiler.

Est élue au poste d'assesseur de l'autorité tutélaire pour le district du Locle, au premier tour du scrutin, par 84 voix: M^{me} Natalie Flaig.

08.006 GRACE

Rapport complémentaire de la commission des pétitions et des grâces à l'appui d'un projet de décret concernant une demande de grâce
Renvoi à la commission des pétitions et des grâces refusé à une majorité évidente.

Projet de décret refusé, une nouvelle rédaction sera proposée par la commission des pétitions et des grâces.

08.023 COMMERCE ET ETABLISSEMENTS PUBLICS (SUITE)

Projet de loi, amendé, adopté par 84 voix contre 8.

Séance du 3 septembre 2008

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le Conseil d'Etat a répondu oralement à 16 questions écrites et à 2 interpellations. Il a répondu par écrit à une question écrite.

08.173 Motion Jean-Claude Baudoin

Du travail douze mois sur douze sur les chantiers neuchâtelois

Urgence acceptée par 43 voix contre 38.

08.170 Motion Hugues-Bertrand Chantraine

Pour une meilleure utilisation des ressources énergétiques (bis)

Motion avec développement écrit acceptée non combattue (sans débat).

07.178 Motion des groupes socialiste et PopVertsSol

Pour une politique documentaire cohérente et harmonisée dans le canton de Neuchâtel

Motion acceptée non combattue.

02.127 Motion populaire de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

Ouvrir mieux sans travailler plus

Proposition de classement refusé, obtient 38 voix contre 38 (le président tranche pour le refus).

08.006 GRACE (SUIITE)

Projet de décret, amendé, adopté par 54 voix contre 38.

08.029 ALLOCATIONS FAMILIALES

Rapport à l'appui d'un projet de loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFam)

Projet de loi, amendé, adopté par 109 voix sans opposition.

08.174 Postulat Doris Angst

Introduction d'un système de prestations complémentaires pour les familles à faible revenu en plus des allocations familiales

Postulat accepté par 69 voix contre 32.

08.024 SURVEILLANCE DE LA CORRESPONDANCE PAR POSTE ET TELECOMMUNICATION

Rapport à l'appui d'un projet de loi d'introduction de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LI-LSCPT)

Projet de loi adopté par 84 voix sans opposition.

08.028 CODE DES OBLIGATIONS

Rapport à l'appui d'un projet portant modification de la loi d'introduction des titres vingt-troisième à trent-quatrième de la loi fédérale complétant le Code civil suisse (Livre cinquième: Droit des obligations) (LICO23-34)

Projet de loi adopté par 90 voix sans opposition.